

La
Revue
du

Trombinoscope

L'information professionnelle du monde politique

Novembre 2020 - N°253

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, DES PROPOSITIONS POUR BOOSTER LE SECTEUR

INTERVIEW CLÉMENT FEGER

ENSEIGNANT-
CHERCHEUR



DOSSIERS

Économie Sociale et Solidaire
Ferroviaire
Gestion de l'eau

CAHIERS

Nominations
Missions
Élections

CLÉMENT FEGER

La comptabilité, un outil politique au service de l'environnement

Et si la comptabilité intégrait l'impact environnemental ? C'est en substance la question que pose Clément Feger, maître de conférences sciences de gestion de l'environnement à AgroParisTech, chercheur à l'Université de Montpellier (MRM), dans ses travaux de recherche. Il décrypte la manière dont État, collectivités et entreprises pourraient se doter d'outils pragmatiques pour prendre en considération la nécessité de préserver environnement et biodiversité.

Interview réalisée par Marjolaine Koch

Vous avez identifié un enjeu : la nécessité de lier nos modes de vie et de production avec l'environnement, en adoptant une réponse pragmatique et comptable. Pouvez-vous nous expliquer le sujet de vos travaux ?

Les dix dernières années ont été l'objet d'une séquence importante de sensibilisation du monde économique et politique quant à l'importance de la biodiversité et des écosystèmes naturels. Cette séquence s'est notamment appuyée sur des travaux en économie écologique qui ont mis l'accent non plus uniquement sur l'importance de protéger la nature pour elle-même, mais aussi parce qu'elle rend des services à l'économie et à la société (épuration de l'eau, stockage du carbone, pollinisation, etc.) qui en dépendent fortement, et qu'elle joue ainsi un rôle essentiel de « système de support de vie ».

Aujourd'hui, nous rentrons à mon avis dans une nouvelle séquence où l'on voit de nombreux acteurs économiques et publics prendre des engagements pour la nature *via* diverses initiatives. La question centrale devient alors de savoir comment faire pour que ces engagements ne restent pas des vœux pieux, et qu'ils puissent se traduire concrètement dans des formes d'actions de protection ou de régénération de la biodiversité. La mesure de la valeur économique des écosystèmes ne suffit plus. Il faut maintenant des méthodes et des outils qui permettent d'aller plus loin : pour demander et rendre des comptes sur ces engagements biodiversité, pour suivre et évaluer les résultats environnementaux obtenus, pour pouvoir coordonner et comparer les actions conduites, pour se répartir les coûts et les efforts, etc. C'est ce que peut apporter selon moi la comptabilité écologique.

Plus fondamentalement, ces engagements pour une plus grande prise en compte des écosystèmes dans nos modes de vie et de production doivent nous amener à réfléchir à la réorganisation des divers collectifs que l'on forme, et à redéfinir l'horizon de valeurs que l'on se donne, et ce sans court-circuiter le travail politique forcément nécessaire pour cela. Il faut considérer ces enjeux à l'échelle des territoires, nationale et européenne, notamment avec le Green deal. La mission Notat-Sénard par exemple allait dans ce sens également à l'échelle des entreprises, leurs missions, les réflexions autour du changement de la gouvernance des entreprises de l'économie sociale et solidaire... Maintenant, comment aller plus loin pour concrètement mettre en œuvre ces nouvelles définitions de ce qu'est le collectif entreprise, pour qu'elle puisse contribuer à générer des valeurs pour elle-même et en même temps, pour la société ? Dans le même temps, au niveau des territoires où les acteurs privés et publics

interagissent, comment se réorganiser pour prendre en charge les préoccupations écologiques ? L'enjeu désormais, est de réfléchir à ces modes d'organisation à différentes échelles et aux outils qui peuvent les accompagner, pour trouver un nouvel équilibre avec le vivant. Là aussi la comptabilité a un rôle clé à jouer.

Vous nous faites comprendre que le système comptable est généralement vu comme un élément neutre et apolitique alors qu'en réalité, il traduit une vision du monde, une vision que l'on peut envisager de faire évoluer...

La comptabilité est tout sauf apolitique. J'aime bien parler de « cosmologie comptable » : elle traduit une manière de se représenter le monde et de représenter ce qui compte. Comment créer des catégories pertinentes par rapport à notre représentation du monde ? Voici un exemple que j'aime beaucoup : Henry David Thoreau a écrit *Walden ou la Vie dans les bois*. Ce philosophe et naturaliste américain du XIX^e siècle s'est installé dans une cabane durant deux années près d'un étang. Il a montré que l'on peut vivre en autonomie dans cette cabane en s'organisant, et pour ce faire il a adopté un système comptable qui cherchait à arriver à zéro. Autrement dit, un système qui cherche à dépendre le moins possible du monde extérieur, en ne vendant et en n'achetant que ce qui est strictement nécessaire pour vivre. Tout cela pour dire que les comptabilités ne font rien d'autre que de traduire des rapports au monde et des choix d'organisation qui y sont associés. Pour nos enjeux écologiques c'est très important, car il y a différentes manières de parler de la question écologique, de se demander si un écosystème est une simple source de valeurs pour l'économie, ou si c'est une source de préoccupation à prendre en charge et pour lequel il faut s'organiser. La comptabilité est très politique dans le sens où des conventions et des normes comptables sont édictées après avoir été débattues dans des arènes avec des personnes chargées de les définir. La comptabilité pose la question de la responsabilité, de la reddition de comptes : sur quoi chacun est-il prêt à s'engager, à rendre des comptes, et quel type de compte ? Que faut-il inclure, changer, adapter ? Ce sont ce type de questions de fond que nous abordons au sein du programme de recherche « Entreprises humaines : Ecologie et philosophies comptables » que je co-dirige au Collège des Bernardins¹.

Au sein de la Chaire partenariale Comptabilité Ecologique², nous travaillons avec d'autres chercheurs et doctorants à l'expérimentation de modèles comptables concrets à trois niveaux : au niveau national, des entreprises et des écosystèmes. Notre vision se situe à l'articulation de ces trois niveaux, elle est orientée vers la réalisation

des objectifs écologiques définis scientifiquement et qui peuvent être fixés par le droit, ou qui peuvent être négociés entre acteurs. L'idée est de savoir comment gérer et organiser des ressources, comment budgéter des coûts pour pouvoir conserver et régénérer les écosystèmes. Cela va se traduire différemment aux trois niveaux : au niveau des entreprises, avec la méthode CARE (Comprehensive Accounting in Respect of Ecology), la question est de savoir dans quelle mesure les entreprises vont pouvoir reconnaître et intégrer des dettes écologiques. En utilisant des écosystèmes pour leurs activités de production, elles génèrent des dégâts. Comment alors intégrer dans le bilan et le compte de résultat les coûts nécessaires à la restauration de ces dégâts, et ce faisant mener une réflexion sur la transformation des modèles d'affaires, la valeur de l'entreprise, etc. ?

Ensuite au niveau de l'État, il s'agit de travailler sur la prise en compte des écosystèmes dans la comptabilité nationale. Il y a eu des initiatives, comme l'Évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques, qui visait à donner une image globale de la qualité des écosystèmes en France. Mais comment faire le lien avec les comptes nationaux ? Nous travaillons au sein de la chaire sur le concept des « coûts écologiques non payés » qui consiste à calculer les coûts qu'il faudrait mettre en place pour régénérer ou restaurer les dégâts faits à l'échelle du territoire français sur différents écosystèmes. Ces coûts peuvent être intégrés dans la comptabilité nationale, ils vont évidemment impacter les indicateurs de richesse nationale puisqu'ils apparaîtraient comme une dette envers la nature.

Enfin, nous travaillons sur la manière d'inventer de nouvelles formes de comptabilités qui vont structurer des écosystèmes d'acteurs sur les territoires. Si une rivière est dégradée du fait des rejets d'une ou plusieurs entreprises, et que par ailleurs il y a des acteurs qui cherchent à agir autour de cette rivière : des associations, un syndicat... Comment faire en sorte que ces acteurs se donnent un référentiel commun de qualité écologique de la biodiversité de cette rivière, et négocient des responsabilités pour se rendre des comptes, négocier des efforts et des coûts à passer pour restaurer cette rivière ? Comment s'organiser collectivement autour de cette préoccupation commune qu'est la rivière ? C'est surtout sur ce troisième niveau de comptabilités de gestion écosystème-centrées que portent mes travaux au sein de la chaire.

Comment vos travaux sont-ils reçus par les industries, sont-elles mûres pour assumer cette dette vis-à-vis de la nature ?

C'est une question essentielle. Des acteurs publics ou privés ont déjà amorcé des initiatives et sont prêts à améliorer leur prise en charge de l'environnement. La réponse facile à votre question serait de dire « il faut le droit ». Il faut effectivement du droit contraignant ou incitatif, mais il y a aussi une manière de créer et chercher des alliances entre acteurs de l'environnement, qui acceptent de se lancer dans un travail d'enrôlement des autres acteurs et de construction de cet espace collectif autour de la gestion des biens communs. Tout cela dépend énormément des cas et des rapports de force, c'est d'ailleurs une question centrale dans notre analyse.

Nous avons fait une première expérimentation du modèle de comptabilité de gestion écosystème-centrée, portant sur la gestion d'une nappe dans les Yvelines. La question était de savoir comment protéger la qualité de cette nappe, sachant qu'il y a beaucoup de

pesticides et de nitrates. Un certain nombre d'initiatives existent déjà, une grande entreprise d'eau est investie dans la tentative d'améliorer la qualité de l'eau du captage en créant une dynamique collective, notamment avec les agriculteurs. Une collectivité s'implique également et l'agence de l'eau apporte des financements. Il y a tout un travail politique et de négociation envers les acteurs polluants et pour les accompagner vers des modèles plus vertueux du point de vue environnemental. Vous pouvez avoir deux attitudes : vous pouvez vous dire « on va co-construire une comptabilité prenant en compte l'ensemble des problèmes des uns et des autres » et dans ce cas, vous prenez le risque d'affaiblir l'aspect environnemental. Seconde attitude : vous créez des comptabilités entre les acteurs de l'environnement pour équiper leur action stratégique axée sur l'efficacité écologique et pour disposer de propositions qui sont à la hauteur du rapport de force des uns par rapport aux autres. Il faut s'efforcer de trouver le bon équilibre entre ces deux perspectives, et tout cela dépend toujours du contexte. A ce stade, ces approches sont encore un peu conceptuelles, nous travaillons dessus.



« Les comptabilités ne font rien d'autre que de traduire des rapports au monde et des choix d'organisation qui y sont associés »

Comment sont reçus vos travaux, tant dans l'univers politique qu'économique ?

Nos travaux sont encore assez émergents et souvent, ils sont mal compris au départ. La comptabilité est reçue comme une matière aride, neutre, qui ne se discute pas alors qu'en réalité l'enjeu des systèmes comptables est précisément de générer de la discussion et du débat entre ses utilisateurs. Il y a toujours cette première appréhension à dépasser. Ensuite, il y a la crainte de réduire la complexité d'un problème à ses enjeux financiers. Nous avons donc toujours un premier travail de déminage pour démontrer que justement, c'est aussi un moyen de réviser notre représentation du monde et de le mettre en lien avec des indicateurs écologiques et des objectifs à atteindre. Nous sommes en train de dépasser cette première séquence, le débat se structure peu à peu autour de la comptabilité.

En même temps le sujet suscite de l'attention, car les gens cherchent des outils. Mais bien sûr, ces outils ne donnent pas des réponses toutes faites, ils sont là pour cadrer des questions qui doivent être posées au niveau d'une entreprise, d'un collectif territorial, d'un acteur public... Tout cela s'accompagne d'un travail de redéfinition des valeurs que l'on vise, et cette tâche-là est difficile. On est obligé d'accompagner ceux qui travaillent avec nous dans ce travail parfois un peu délicat, d'autant plus que cela demande de parler d'efforts et de coûts, et non pas seulement de valeurs.

Nous-mêmes sommes encore dans une phase d'expérimentation et de développement théorique. Les expérimentations maintenant, se font en recherche-action avec des acteurs motivés, ce qui permettra d'avoir de premiers vrais exemples à montrer. Les acteurs qui nous suivent prennent un risque au sens positif du terme, de s'engager dans un travail de redéfinition des choses.

Plus généralement, je suis persuadé qu'il y a un enjeu à faire monter en puissance un secteur industriel de l'environnement, qui s'engage sur des résultats environnementaux et dont le cœur de métier est de produire du résultat environnemental. ●

1. <https://www.collegedesbernardins.fr/recherche/entreprises-humaines-ecologie-et-philosophies-comptables>
2. <https://www.chaire-comptabilite-ecologique.fr>